

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES**

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, les membres du Comité syndical se sont réunis à Diusse sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
En exercice	21
Présents	18
Dont suppléants	2
Dont représentés	0
<b>Votants</b>	<b>18</b>
Dont pour	18
Dont contre	0
Dont abstention	0

**Membres présents :**

Mme AMARE Mélanie, Mme BITAILLOU Françoise, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, Mme FERRANDO Chantal, M. GUIRAUT Jean, M. JONVILLE Bernard (suppléant de M. COUET-LANNES Patrick), M. LABROSSE Pierre, M. LAHORE Christophe (suppléant de Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie), Mme LARROUDE Jacqueline, M. LESCOLLE Grégory, Mme MAILLOT Marie-Christine, M. MICHEL Dominique, Mme PLANTE Michèle, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme UCHAN Samantha, Mme VOEGELI Noémie.

**Etaient excusés :**

M. CANIZARES Yann, M. COUET-LANNES Patrick, M. DARBO Nicolas, Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie, Mme MAILLE Julie.

**Secrétaire de séance :** Mme MAILLOT Marie-Christine

**N°2022-B1 : FINANCES – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021**RAPPORT

Mme la Présidente expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par la Responsable du service de gestion comptable de Lescar, à la clôture de l'exercice.

Mme la Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

DECISION

**Le Comité Syndical** ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**VOTE** le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
La Présidente,

Michèle PLANTE

